

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

N° Spécial

30 septembre 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 30 septembre 2022

SOMMAIRE

	Arrêté	Date	DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT	Page
	DRIHL/SHAL N°2022-115	30.09.2022	Arrêté préfectoral portant programmation pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 des évaluations prévues à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements CHRS, CADA, CPH et FJT mentionnés au I de l'article L. 312-1 du même code	3
2	Annexe1			5

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

Arrêté préfectoral DRIHL/SHAL n°2022-115 du 30 septembre 2022 portant programmation pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 des évaluations prévues à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements CHRS, CADA, CPH et FJT mentionnés au 1 de l'article L. 312-1 du même code.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.312-1, L.312-8, D.312-200, D.312-203, et D.312-204;

VU la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 75 ;

VU le décret n° 2014-1368 du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux :

VU le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) relevant de l'article L.312-1 s'engagent dans une procédure d'évaluation externe quinquennale sur la base d'une première programmation fixée par le présent arrêté pour la période comprise entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2027.

Cette programmation tient compte des conditions de renouvellement des ESSMS qui sont subordonnées, conformément au décret n° 2014-1368 du 14 novembre 2014, aux résultats de l'évaluation externe qui doit être communiquée au plus tard un mois suivant l'échéance des deux ans précédant la date du renouvellement de l'autorisation.

<u>Article 2 :</u> Cette programmation pourra faire l'objet, le cas échéant, d'une révision notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

En outre, l'ESSMS peut demander le report de son évaluation à l'autorité d'autorisation, si des circonstances exceptionnelles le justifient. Dans ce cas, l'autorité examine cette demande et notifie sa décision à l'ESSMS, dans un délai de deux mois à compter de sa réception.

Le calendrier de programmation pluriannuelle publié par lesdites autorités est modifié en conséquence.

Article 3 : L'ESSMS s'engage à lancer, en amont de la date prévue pour son évaluation externe, la procédure de mise en concurrence pour la sélection de l'organisme chargé de réaliser la visite d'évaluation externe, sur la base des outils et méthodes d'évaluation publiés par la Haute Autorité de Santé (HAS).

La liste des organismes autorisés à réaliser des évaluations en ESSMS, et parmi lesquels l'établissement va procéder à une sélection, est consultable sur le site internet de la HAS.

La direction de chaque ESSMS est garante du bon déroulement de la procédure d'évaluation.

Article 4 : La liste établie annexée au présent arrêté identifie les établissements concernés par l'évaluation externe et les dates de programmation retenues.

<u>Article 5 :</u> Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

<u>Article 6:</u> Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux organismes gestionnaires concernés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 30 septembre 2022

Le préfet

Signé

Laurent HOTTIAUX

Dates de programmation de Pévaluation externe	Organismes gestionnaires	Catégories d'établissements	Etablissements concernés	Date d'autorisation	Date de renouvellement
x- 5	A SCOCIATION DELAIS A COTTEN TRIVIALIONAL	RS/FJT	FIT - résidence sociale VALLONA Courbevoie 14 rue Ambroise Thomas 92400 Courbevoie	19/12/2016	19/12/2031
	ASSOCIATION NEERIS ACCUEIL DU VALLONA	KS/FJ[FJI - residence sociale VALLONA 16 rue de l'Eglise 92000 Nanterre	01/11/2013	01/11/2028
7ème semestre 2003	0041144	KS/FJ[FJI - résidence sociale VALLONA 14 rue Salvador Allende 92000 Nanterre	19/12/2016	19/12/2031
2002 2000 2000	FONDATION DE L'ABRIET SUI CALLET	CADA	CADA Coallia	01/01/2020	01/01/2035
	TONDATION DE L'ARMEE DU SALUI	CHKS	CHRS Amirale Major Georgette Gogibus	16/11/2010	16/11/2025
	MAKIA	CHRS	CHRS MARJA	26/12/2016	26/12/2031
	CASP	CPH	CPH CASP 92	29/10/2018	29/10/2033
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 41 rue Victor Hugo 92230 Gennevilliers	04/08/2004	Tacite reconduction 04/08/2019
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 27 rue Félicie 92230 Gennevilliers	01/01/2005	Tacite reconduction 01/01/2020
		RS/FJT	FIT - résidence sociale L'APPART 32 rue du Général Leclerc 92110 Clichy	04/08/2004	Tacite reconduction 04/08/2019
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 8 rue Henri Barbusse 92110 Clichy	01/01/2008	01/01/2023
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 128 rue Henri Barbusse 92600 Asnières-sur-Seine	01/01/2006	Tacite reconduction 01/01/2021
	L'APPART	RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 41 rue Madame Sanzillon 92110 Clichy	01/01/2015	01/01/2030
1" semestre 2024		KS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 30 rue Valiton 92110 Clichy	01/01/2015	01/01/2030
*		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 6 Boulevard des Oiseaux 92700 Colombes	01/03/2015	01/03/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 3 rue Solférino 92700 Colombes	01/09/2015	01/09/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 18 Allée Saint Exupéry 92390 Villeneuve la Garenne	01/01/2015	01/01/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART" 7 rue Claudel 92390 Villeneuve la Garenne	01/01/2015	01/01/2030
	CD ANCE TUBBLE STATE	RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 1 Allée des Frères Lumières 92390 Villeneuve la Garenne	01/01/2015	01/01/2030
	FRANCE LEKKE D'ASILE	CADA	CADA FTDA Chatillon	01/01/2020	01/01/2035
	AUKUKE		CHRS La colombe	03/09/2022	03/09/2037
			FJT - résidence sociale LES CREAS 39 rue de Garches 92000 Nanterre	19/12/2016	19/12/2031
		RS/FJ1	FIT - residence sociale LES CREAS 10 rue Lebon 92000 Nanterre	01/01/2014	01/01/2029
	ASSOCIATION LES JEUNES DE LA PLAINE		FJI - Angle rue des bons raisins et voie nouvelle 92500 Rueil Malmaison	16/12/2019	16/12/2034
		T	FJT - résidence sociale 216 Avenue Verdun 92130 Issy-Les-Moulineaux	01/07/2014	01/07/2029
			FJT - résidence sociale 10 rue Amaudet 92190 Meudon	01/01/2020	01/01/2035
A COC contra mos o móc	20 A 7 A 7 A 7 A 7 A 7 A 7 A 7 A 7 A 7 A		FJT - résidence sociale JEUNES DE LA PLAINE 6 rue Charlot 92130 Issy-Les-Moulineaux	30/12/2017	30/12/2032
trong principle and a	AMICALE DU NID		CHRS Amicale du nid 92	26/12/2016	26/12/2031
	AURORE		CHRS Montrouge	01/07/2017	01/07/2032
	CASH DE NAN JEKKE		CHRS CHAPSA	26/12/2016	26/12/2031
	SAINI KAPHAEL		CHRS Saint Raphaël	26/12/2016	26/12/2031
	SOS FEMMES AL IERNATIVE		CHRS Flora Tristan	26/12/2016	26/12/2031
	COALLIA		CPH Colombes	01/01/2019	01/01/2034
	COALLIA	CPH	CPH 92 Sud	01/01/2019	01/01/2034

Dates de programmation de l'évaluation externe	Organismes gestionnaires	Catégories d'établissements	Etablissements concernés	Date d'autorisation	Date de renouvellement
	A SCOCIATION IELINESSE	RS/FJT	FIT - residence sociale RAJTI 41 rue du Moulin de Pierre 92140 Clamart	01/01/2015	01/01/2030
	ASSOCIATION JEOINESSE	RS/FJT	FJT - résidence sociale 4 rue Bobierre de Vallière 92340 Bourg La Reine	19/12/2016	- 19/12/2031
300C antercented PI	ALTAÏR	CHRS	CHRS Altaïr	26/12/2016	26/12/2031
1 Schiesue 2023	CASP	CHRS	CHRS CASP ARAPEJ 92	26/12/2016	26/12/2031
	LA CANOPEE	CHRS	CHRS La Catch	26/12/2016	26/12/2031
	LA CANOPEE	CHRS	CHRS Perspective	26/12/2016	26/12/2031
	ORIGINAL STATE OF STATES THAT STATES AND STA	RS/FJT	FJT - résidence sociale CLJT 71 rue Villeneuve 92110 Clichy	25/01/2017	25/01/2032
	CENTRE LOGEMENT JEUNES TRAVAILLEURS	RS/FJT	FJT - résidence sociale CLJT - Colombes 32 rue Henri Litolff 92700 Colombes	19/12/2016	19/12/2031
2ème semestre 2025	(100)	RS/FJT	FJT - résidence sociale CLJT Emilienne Moreau 14 rue Locarno 92150 Surcsnes	19/12/2016	19/12/2031
	FRANCE TERRE D'ASILE	CADA	CADA FTDA Asnieres	19/07/2013	19/07/2028
1	FRANCE TERRE D'ASILE	СРН	CPH FTDA.	19/07/2021	19/07/2036
	COALLIA	RS/FJT	FJT - 7 rue Galilée 92160 antony - AMI-INRAE	04/10/2021	04/10/2036
	FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	RS/FJT	FJT - Henri Planchat 18 rue des Pavillons 92800 Puteaux	30/12/2017	30/12/2032
	HYPOQUETS)	RS/FJT	FJT - résidence sociale Les Hypoquets 48 rue du Capitaine Guynemer 92400 Courbevoie	19/12/2016	19/12/2031
10 contracto 2026	ASSOCIATION DU FIT VICTOR HUGO	RS/FJT	FJT - Victor Hugo 16 Avenue Victor Hugo 92220 Bagneux	19/12/2016	19/12/2031
OZOZ SINCSINGS	AURORE	CHRS	CHRS Le Relais	01/01/2022	01/01/2037
	AUXILIA	CHRS	CHRS Auxilia	26/12/2016	26/12/2031
	COALLIA	CHRS	CHRS Coallia L'Etape	26/12/2016	26/12/2031
	COALLIA	CHRS	CHRS Coallia Clichy	01/01/2022	01/01/2037
Jome remering 2026	L'ESCALE SOLIDARITE FEMMES	CHRS	CHRS l'Escale	26/12/2016	26/12/2031
0404 2005 2004	EMMAUS	CHRS	CHRS Emmatis Clichy	03/09/2022	03/09/2037
		RS/FIT	FJT - résidence sociale ALJT 23 rue Solferino 92100 Boulogne Billancourt	19/12/2016	19/12/2031
	ASSOCIATION BOILD LE LOGEMENT DES IEILNES	RS/FJT	FJT - résidence sociale ALJT 155 rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt	19/12/2016	19/12/2031
ler semestre 2027	TRAVAILLE LOCEMENT DES JEUNES	RS/FJT	FJT - résidence sociale ALJT 18 rue Jules Hetzel 92310 Sèvres	01/12/2014	01/12/2029
		RS/FJT	FJT - résidence sociale Château Saint-Paul 34 Boulevard de la Libération 92370 Chaville	19/12/2016	19/12/2031
		RS/FJT	FJT - résidence sociale Georges Guynemer 39 Avenue Marcelin Berthelot 92320 Châtillon	19/12/2016	19/12/2031

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination Interministérielle

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/